

N°2024/084

Nouméa, le 11 avril 2024

RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DU PORT DESPOINTES PHASE 3 : RUE FAIDHERBE / BOULEVARD EXTÉRIEUR À PARTIR DU 15 AVRIL

Dans le cadre du réaménagement de la route du Port Despointes – Phase 3, les travaux se poursuivent sur un nouveau tronçon, entre les rues Faidherbe et de Soissons.



À compter du 15 avril et pour une durée prévisionnelle de 5 mois, la circulation automobile sera ramenée à un sens unique de circulation en direction du centre-ville, sur la route du Port Despointes entre les rues Faidherbe et de Soissons.

Une déviation sera mise en place en direction du rond-point de l'Eau Vive, via la rue de Soissons, qui sera également en sens unique jusqu'à la rue de Faidherbe.

Le tronçon de la rue de Strasbourg entre la rue de Soissons et la route du Port Despointes sera interdit à la circulation.

Au niveau des travaux, le stationnement sera interdit.